

sommaire

brèves

- Hadopi ou pas ?
- Charte pour le patrimoine mondial
- Culture et handicap : nouvelles mesures

actualités

- Passage au numérique des salles de cinéma : le Sénat adopte la loi
- Transférabilité du patrimoine : un rapport du Sénat
- La délicate rentrée politique du spectacle vivant

centre de formation

vie de la FNCC

brèves

**Hadopi ou pas ?** Le 22 juin, la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet s'est déclarée « prête à, lancer son action ». Le 24 septembre, le Monde écrivait que les premiers courriels d'avertissement allaient être adressés à des "pirates" « d'ici quelques jours, voire quelques heures ». Dans ce moment un peu suspendu entre l'annonce officielle qu'Hadopi attend les « 50 000 saisines quotidiennes annoncées par les ayants-droit » et le premier envoi réel – on se souvient d'une déclaration faite fin janvier 2009 par la ministre de la Justice d'Allemagne, Brigitte Zypries : « Je suis sûre qu'une fois que les premières déconnexions se produiront en France, nous entendrons le tollé jusqu'à Berlin » (cf. la Lettre d'Échanges n°23). Peut-être n'en arrivera-t-on pas à cette étape ultime de la dissuasion... Mireille Imbert-Quaretta, conseillère d'Etat membre de la Commission de protection des droits, a rappelé en effet qu'aux Etats-Unis 80% des internautes illégaux renonçaient après réception du premier avertissement, et 90% après la lettre recommandée. Qu'en sera-t-il en France ?

**Une charte pour le patrimoine mondial français.** Le 20 septembre, le ministre de la Culture, Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, et Yves Dauge, président de l'association des Biens français du patrimoine mondial, ont signé une Charte d'engagement entre l'Etat et les collectivités territoriales sur la gestion des 35 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Pour chacun, l'Etat et la collectivité préciseront leurs engagements respectifs et décideront d'un « plan de gestion » établi « dans une logique de développement durable ». La charte traitera aussi de la situation des biens anciennement inscrits. Rappelons que la disparition de "l'avis conforme" dans les Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (ex ZPPAUP) faisait craindre d'éventuels déclassements par l'Unesco des monuments et sites situés dans ces zones protégées.

**Culture et handicap.** Le 14 septembre, le ministre de la Culture, et Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, ont présidé la commission nationale culture-handicap. Nouvelles mesures : renforcement de l'accessibilité des établissements du ministère de la Culture, plan de formation de ses professionnels du cadre bâti et amélioration de l'accueil des personnes handicapées au sein des équipements culturels du territoire grâce au développement du label "Destination pour tous". Le ministère rappelle que, concernant le cinéma, 1050 établissements ont déjà bénéficié du plan d'aide au diagnostic d'accessibilité mis en place en octobre 2009 par le CNC. Nouvelle publication de la collection "Culture et handicap" : *Equipements culturels et handicap mental*

actualités

**16 septembre. Cinéma : le Sénat adopte la loi** encadrant le passage au numérique des salles de cinéma. Le principe du versement d'une contribution numérique des distributeurs aux exploitants est entériné. Il concerne les grands cinémas. Pour les autres, le CNC met en place un dispositif de soutien sur trois ans.

**Transférabilité du patrimoine : un rapport de Sénat.** La sénatrice Françoise Féret signe un rapport soulignant qu'un transfert n'est envisageable que si le monument garde sa « vocation culturelle ». Il affirme « l'inaliénabilité » du patrimoine national et souhaite la création d'une Commission du patrimoine monumental chargée d'encadrer les transferts. Adoptées à l'unanimité par les membres de la commission culture et éducation du Sénat, ces perspectives nourriront une proposition de loi.

**La délicate rentrée politique du spectacle vivant.** Cadrage des labels par le ministère, projet de loi de finances axé sur la réduction des dépenses et le gel des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, chiffres inquiétants du CNV sur la fréquentation des spectacles... Tour d'horizon

centre de formation

Sessions nationales, à Paris

13 octobre : "Les associations culturelles"

20 octobre, à la Cité des Sciences et de l'Industrie : "La sensibilisation à la culture scientifique, technique et industrielle : valoriser sa collectivité. Quelle place et quelles missions pour l'élu(e) à la culture ?"

A noter : visite des expositions transposables dans les collectivités.

En région PACA, le 6 octobre à Aramon (Gard/PACA) : "L'Elu(e) à la culture et le tourisme : singularité et complémentarité"

vie de la FNCC

Le 7 octobre à Sceaux (Hauts-de-Seine), colloque : "La bibliothèque dans la ville, un outil de politique publique"

La FNCC fête ses 50 ans à Saint-Etienne, les 18 et 19 novembre 2010 à la Cité du Design

18 novembre, à partir de 14h : projection d'un film sur Jean Dasté, lectures poétiques, séminaire philosophique puis soirée artistique et festive

19 novembre, à partir de 10h : célébration officielle des 50 ans avec présentation de l'historique de la FNCC réalisé par le Comité d'histoire du ministère de la Culture. A partir de 15h : inauguration officielle de la Biennale du Design de Saint-Etienne

Rens./contact : FNCC 04 77 41 78 71 - contact@fncc.fr

et la poésie alors ?

20 juillet. Cet été, alors que la réforme des collectivités inquiète l'intégralité des milieux du spectacle vivant, que la chaîne du livre et les bibliothèques sont aux prises avec l'ouragan numérique, que le tissu national des exploitants de cinéma fait face à une mutation technologique sans précédent, un député s'inquiète – à raison – du destin de la poésie. Dans une question écrite au Gouvernement, Thierry Lazaro, député (UMP) du Nord « attire l'attention de M. le ministre de la Culture et de la communication sur la nécessité d'encourager la promotion de la poésie dans notre pays de grande culture littéraire. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qui peuvent être prises à cette fin et de lui préciser les moyens qui lui sont dévolus. » Il est vrai que le premier des arts semble s'être volatilisé... Le ministère n'a pas encore répondu.